

S'blaedel



Le Petit Forstfeldois

N° 21
Juillet 2025
ISSN 2967-0349

Mot du maire

Chères Forstfeldoises, chers forstfeldois,

Alors que l'été s'installe paisiblement parmi nous, les températures élevées nous rappellent l'importance de la prudence. Profitons de cette belle saison tout en veillant sur notre santé et celle de nos voisins, en particulier sur ceux qui pourraient se sentir isolés. Un simple geste d'amitié ou une parole bienveillante peuvent réellement faire la différence.

Vous avez probablement remarqué quelques transformations à l'entrée de notre village. Le calvaire a été déplacé pour se trouver désormais en face de la boulangerie en prévision de l'arrivée tant attendue de la piste cyclable à Forstfeld.

Ce projet, qui a d'ores et déjà reçu le feu vert politique, comprend également la construction d'une passerelle au niveau du moulin. L'objectif est de nous relier à la piste cyclable de Kauffenheim, offrant ainsi un accès sécurisé et agréable jusqu'à l'arrêt de bus.

Cette initiative s'inscrit dans notre engagement envers la mobilité douce, une solution reconnue et nécessaire pour le bien-être de notre commune.

Il est vrai que la phase d'étude de ce projet prendra un certain temps (et oui, nous sommes en France), mais il s'agit d'une étape essentielle pour sa réalisation. Ce projet influencera nécessairement les finances de Forstfeld et représente un investissement conséquent pour notre village. Cependant, je suis convaincu qu'il engendrera un changement structurant, améliorant notre qualité de vie collective.

Enfin, j'ai le plaisir de vous inviter, comme chaque année, à célébrer ensemble le 14 juillet. Ce sera l'occasion de nous rassembler autour des valeurs qui nous unissent et de partager un moment festif et convivial en cette journée symbolique pour notre pays. Rendez vous le 13 juillet à partir de 17h15.

Je vous souhaite à toutes et à tous un été radieux.

Prenez soin de vous et de vos proches.



Philippe BOEHLER

Maire

RAPPEL DES BONNES PRATIQUES

Crée en 2021, **notre petite cabane TROC FELD**, installée dans la cour de la mairie, est un lieu d'échange et de partage où chacun peut déposer des objets dont il n'a plus l'utilité. Son principe est simple : **donnez une seconde vie à des articles** comme des livres, de la vaisselle, des jouets ou des vêtements, afin de permettre à d'autres de les utiliser.

Cependant, afin que Troc Feld puisse jouer pleinement son rôle de friperie solidaire, il est essentiel de respecter quelques règles d'usage :

1 – **Déposez uniquement des articles utilisables** : Assurez-vous que les objets que vous laissez soient en bon état, complets et encore fonctionnels. Pensez à eux qui profiteront de votre don !

2 – **Ne déposez pas d'objets cassés ou inutilisables** : La cabane n'est pas une déchèterie. Des objets endommagés ou incomplets ne servent à personne et doivent être jetés de manière appropriée.



Nous tenons à saluer l'engagement de Madame Lucienne WEISS et Irma ESCH, bénévoles dévouées de Forstfeld, qui se chargent régulièrement de trier et de nettoyer cet espace. Grâce à leur intervention, nous pouvons bénéficier d'une organisation optimale pour Troc Feld.

Malheureusement, nous constatons parfois que des objets inappropriés sont déposés, ce qui nuit au bon fonctionnement de notre initiative. Nous vous demandons donc de bien vouloir **respecter les lieux et les efforts de nos bénévoles**.

Votre coopération est essentielle pour continuer à faire de Troc Feld un lieu agréable et utile pour tous.

La municipalité tient à valoriser le travail exceptionnel de Madame Lucienne WEISS et Irma ESCH dont les efforts permettent à notre Troc Feld de fonctionner dans les meilleures conditions possibles.

Merci à tous pour votre compréhension et votre soutien !



Lucienne WEISS et Irma ESCH

Inauguration : un moment de joie partagé !

Le 9 juillet 2025, nous nous sommes réunis pour célébrer l'inauguration tant attendue de la nouvelle aire de jeux, un projet qui a été au cœur des préoccupations des familles depuis plusieurs mois.

Dès 15h30, l'ambiance était festive et animée, rassemblant petits et grands pour marquer ce moment mémorable en présence des élus locaux.

L'évènement a débuté par un discours chaleureux de Monsieur le Maire, qui a souligné l'importance de créer des espaces de loisirs adaptés aux enfants. « Cette aire de jeux n'est pas seulement un lieu de divertissement, mais aussi un espace de rencontre et de convivialité pour toutes les familles de notre commune » a-t-il déclaré. Les élus présents ont également pris la parole.

La commission jeunesse a proposé des activités ludiques pour les enfants qui ont suscité des cris de joie. Les rires et le plaisir des enfants ont rapidement envahi le parc, témoignant du succès de cette initiative.

L'inauguration a été l'occasion de renforcer les liens au sein de la commune, avec une ambiance de partage et de convivialité. Les élus, ainsi que les responsables du projet, ont pris le temps d'échanger avec les familles, recueillant leurs avis et suggestions pour d'autres initiatives futures.

En somme, cette inauguration marque un tournant important dans le développement de notre commune, faisant de cette aire de jeux un véritable havre de paix et de loisirs pour les enfants et leurs parents.

Une belle réussite qui donne le ton pour d'autres projets à venir, toujours axés sur le bien-être et l'épanouissement de notre commune.

Profitons de cette aire de jeux qui est désormais un incontournable de notre quartier !



SOIREE TARTES FLAMBEES - ASF

VIE
SOCIALE

Après la commémoration du 13 juillet, l'ASF a le plaisir de de vous inviter à prolonger la fête avec une soirée tartes flambées suivie de notre traditionnel feu d'artifice.

Cette soirée est l'occasion idéale de se retrouver, de partager un moment convivial entre amis, en famille ou avec vos voisins.

Que vous soyez un adepte des tartes flambées ou simplement curieux de découvrir cette spécialité alsacienne, il y en aura pour tous les goûts !

Nous sommes très heureux de pouvoir partager cet événement avec vous et nous vous attendons nombreux pour célébrer ensemble ce moment de convivialité et de partage.

Rejoignez-nous après la commémoration du 13 juillet, apportez votre bonne humeur et votre appétit pour une soirée mémorable !



AS FORSTFELD

Dimanche
13
Juillet

SOIRÉE TARTES FLAMBÉES

à la salle Polyvalente de Forstfeld

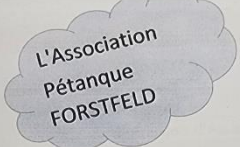
dès 20h00

 **Renseignements**
06 61 21 23 59

à déguster sur place 

Organisé par l'AS FORSTFELD

TOURNOI PETANQUE – APF



Organise sa journée pétanque amateur

SAMEDI 26 JUILLET 2025

à la salle polyvalente du village

en équipe triplette formée

Réservation au N° 06 .11 .43 .58 .35

Les équipes sont priées d'être sur place à 9h

Début de la compétition à 9h30

Journée limitée à 24 équipes

Participation de 12 € d'inscription par équipes

Lots aux 3 premières équipes

Pour le repas du midi

**Escalope de poulet à la crème-
petits pois carottes - frites - salade
-café -dessert à 16€**

uniquement sur réservation

Et pour les petites faims il y aura des knacks à disposition



L'association Pétanque de Forstfeld a le plaisir d'organiser un tournoi de pétanque amateur le **samedi 26 juillet 2025** à partir de **9h00**.

Ce sera une occasion idéale de se retrouver entre passionnés de pétanque dans une ambiance conviviale et festive.

Les équipes seront composées de trois joueurs, et tous les niveaux sont les bienvenus.

Que vous soyez un joueur occasionnel ou un compétiteur aguerri, cet événement est fait pour vous !

Pour participer, merci de bien vouloir **vous inscrire au préalable** par téléphone **au 06 11 43 58 35**

Venez nombreux pour partager un moment de convivialité et de camaraderie autour de la pétanque !

Nous vous attendons avec impatience pour une journée pleine de jeux et de rires.

A bientôt sur le terrain !

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le projet piste cyclable commence à prendre forme et améliorera la mobilité douce et la sécurité des usagers sur notre territoire.

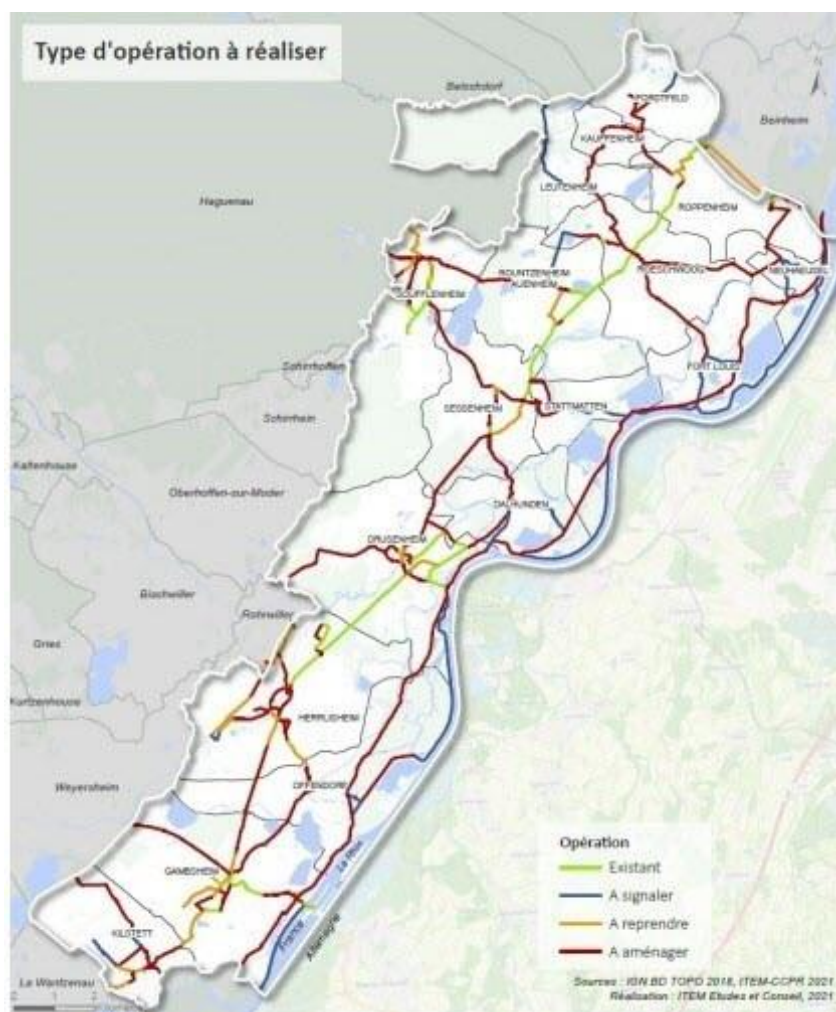
Les communes de Roeschwoog, Fort-Louis, Neuhaeusel, Leutenheim, Kauffenheim et Forstfeld, situées au nord de la Communauté de Commune du Pays Rhénan, sont au cœur de ce projet d'aménagement de pistes cyclables.

Bien que les distances entre les communes soient relativement courtes, nous savons que la sécurité des modes de transport actifs, comme le vélo, est primordiale.

Actuellement, les routes communales ne permettent pas une circulation sécurisée pour les cyclistes et les piétons.

C'est pourquoi la Communauté de Communes avec les différentes communes a décidé d'agir.

Elle a engagé l'étude de quatre itinéraires de pistes cyclables, qui relieront directement deux communes chacune.



Ces itinéraires, marqués C2, C3, C5 et C7, seront les suivants :

- C2 : Roeschwoog – Fort-Louis
- C3 : Roeschwoog – Neuhaeusel
- C5 : Roeschwoog – Leutenheim
- C7 : Kauffenheim – Forstfeld

Ces aménagements s'inscrivent dans le cadre de l'axe cyclable structurant EuroVelo 15, qui longe la RD 468 entre Sessenheim et Roppenheim.

L'objectif est de favoriser les modes de déplacement doux et de promouvoir un environnement plus sûr et plus accueillant pour les cyclistes et les piétons dans notre région.

Nous sommes convaincus que cet aménagement répondra à un besoin croissant de mobilité durable et contribuera à la qualité de vie de notre territoire.

A l'école de Forstfeld : une histoire inventée aux lourdes conséquences

Le 22 mai 2025, une rumeur d'enlèvement a semé le trouble à l'école de Forstfeld. En réalité, il ne s'agissait que d'une fausse alerte, déclenchée par l'imagination d'élèves à la suite... d'un t-shirt déchiré.

Par peur de se faire gronder à la maison, les enfants ont préféré inventer une histoire d'enlèvement. Très vite, l'information a circulé, prenant une ampleur inattendue. Alertée, la gendarmerie a mobilisé d'importants moyens pour vérifier les faits et garantir la sécurité de tous : une intervention rapide, efficace... mais inutile.

Face à cette fausse alerte, la municipalité et les équipes enseignantes ont souhaité réagir. Une rencontre a été organisée en classe avec des gendarmes de la brigade de Soufflenheim et Drusenheim ainsi que Philippe Ball Président de la Commission Jeunesse, afin de sensibiliser les élèves aux conséquences de ce type de mensonge, surtout lorsqu'il s'agit d'un sujet aussi grave.

Derrière ce genre d'alerte, ce sont de nombreux gendarmes mobilisés pour rien, alors qu'ils auraient pu être utiles ailleurs. De plus, des personnes innocentes ont été soupçonnées, ce qui peut laisser des traces.

Cette affaire rappelle combien les mots ont du poids, et combien il est important de faire preuve de responsabilité, même à un jeune âge.

TRANSPORT SCOLAIRE

Le site d'inscription aux transports scolaires www.fluo.grandest.fr est ouvert pour l'année scolaire 2025/2026.

Les élèves ayant bénéficié d'un abonnement de transport scolaire en 2024/2025 auront un mail les informant de l'ouverture du site.

Les inscriptions aux transports scolaires devront se faire exclusivement sur ce site et ce tout au long de l'année scolaire.

Attention : Les élèves empruntant le car uniquement pour le périscolaire ne s'inscrivent pas sur notre site.

C'est à l'école de nous envoyer une liste de ces élèves pour que nous puissions prévenir le transporteur.

Les élèves en garde alternée s'inscrivent également en ligne.

Les élèves de maternelle et de primaire ne se voient pas délivrer de titre de transport. Le transporteur, ainsi que les écoles, seront destinataires de la liste des élèves transportés. Pour des raisons d'assurance et de mise en place du matériel roulant de bonne capacité, l'inscription aux transports est obligatoire.



Avec l'arrivée des beaux jours, **nos bénévoles** se préparent à entamer une nouvelle saison estivale, souvent synonyme de **premiers nids de guêpes** et d'**inondations** provoquées par de fortes pluies estivales.

Nous souhaitons vous rappeler qu'ils sont là pour vous prêter main forte !

Nos bénévoles, formés pour intervenir en toute sécurité, sont à votre disposition pour retirer les nids de guêpes susceptibles de se former près de chez vous et pour agir en cas d'inondations. De plus, **tous les membres de l'équipe** ont suivi une formation en premiers secours et ont obtenu le **diplôme (PS1)**, leur permettant d'intervenir en cas de besoin.



Nous avons également le plaisir de vous annoncer que **deux nouveaux bénévoles** ont rejoint notre équipe depuis le début de l'année : **Florian GROSJEAN** et **Patrick ULMER**.

Voici la **composition actuelle de l'équipe** et les contacts :

- | | |
|--------------------------------------|-------------------------------------|
| - Mathieu HUSS : 06 74 21 17 97 | - Julien AVILA : 06 64 01 97 89 |
| - Fernand KOCHER : 03 88 86 38 41 | - Florian GROSJEAN : 06 32 29 63 76 |
| - Patrick SCHOELLER : 06 63 65 99 55 | - Patrick ULMER : +49 151/16205463 |

N'hésitez pas à les contacter si vous avez des questions ou si besoin d'assistance.

En attendant, savourez pleinement de votre été, notre équipe est là garantir votre sécurité.

Un grand merci à nos bénévoles pour leur dévouement et à vous tous pour votre confiance !



De gauche à droite :

Philippe Ball Adjoint – Steeve MATHIS Adjoint – Philippe BOEHLER Maire – Hervé DURAND Adjoint – Théo RINCKEL Conseiller – Mathieu HUSS – Patrick SCHOELLER – Fernand KOCHER – Patrick ULMER – Julien AVILA – Florian GROSJEAN

RISQUE INONDATION :

FAITES EXPERTISER VOTRE HABITATION !

1^{er} risque naturel en France, l'inondation menace plus d'une commune sur deux en Alsace. Votre commune en fait partie. En effet, elle est concernée par le risque d'inondation lié au débordement de la Moder et/ou de ses affluents.

Pour faire face à cette situation, l'État et les collectivités locales s'engagent à vos côtés au travers de dispositifs de prévention.

Le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement d'Alsace Moselle offre la possibilité aux habitations situées en zone inondable d'évaluer leur sensibilité à l'inondation, via l'Opération « PIEDS AU SEC ».

UN DIAGNOSTIC GRATUIT

Cette intervention est entièrement prise en charge dans le cadre du programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) porté par le SDEA sur le secteur de la Moder.

Son objectif est triple :

- ➡ **D'IDENTIFIER** les points sensibles de votre habitation face à l'inondation,
- ➡ **DE PROPOSER** des solutions adaptées et prioritaires à mettre en œuvre pour limiter les dégâts en cas d'inondation,
- ➡ **D'ÉVALUER** le coût des mesures à mettre en place, certaines pouvant être efficaces sans être onéreuses.

Grâce à ce diagnostic, vous avez toutes les clés en main pour agir immédiatement et protéger vos biens. Résidant en zone inondable, vous êtes le premier acteur de la réduction de la vulnérabilité de votre habitation. N'attendez plus, demandez un diagnostic gratuit !



LE SAVIEZ-VOUS ?

Votre commune est dotée d'un Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI). Il régleme l'urbanisation future, définit les mesures applicables au bâti existant et rend obligatoires certains travaux de protection de l'habitat. Vous pouvez le consulter auprès de votre mairie ou directement sur le site de la préfecture du Bas-Rhin :

[PPRI de la Moder - PPRI approuvés - Risque inondation - Présentation des différents risques - Prévention des risques naturels et technologiques - Actions de l'État - Les services de l'État dans le Bas-Rhin](#)

INITIATIONS AU COMPOSTAGE

Les restes de repas et autres déchets alimentaires représentent une ressource précieuse pour notre environnement. Ils peuvent être compostés pour devenir un engrais naturel riche qui améliore la qualité de nos sols. Il est donc important de ne pas les jeter dans le bac brun pour pouvoir leur donner une seconde vie.

La RIEOM du Pays Rhénan organise des initiations à cette pratique, permettant, à l'issue, de récupérer un composteur gratuit.



Le RIEOM vous propose de nouvelles initiations au compostage pour ceux et celles qui sont intéressés.

Où : RIEOM du Pays Rhénan
1 A route de Herrlisheim
67410 DRUSENHEIM

Quand :

Choisissez une date et inscrivez-vous inscrire sur le site internet : www.rieom.fr

Attention le nombre de places est limité à 50 participants par initiation

REUNION PUBLIQUE

Le mercredi 23 juillet 2025 à 18h30 à la salle polyvalente, la gendarmerie de Soufflenheim organise une réunion publique.

Cette rencontre a pour but d'informer la population **des risques de cambriolages** particulièrement accentués durant la période estivale. Les vacances d'été, période de départs en masse, voient un accroissement des cambriolages, et il est essentiel d'être bien préparés.

La gendarmerie invite tous les habitants à se joindre à cette réunion pour découvrir **les gestes et attitudes à adopter afin de protéger leur domicile** et partir sereinement en vacances. Les intervenants aborderont des conseils pratiques, des dispositifs de sécurité à envisager, ainsi que les bons réflexes à adopter avant de quitter son logement.

Les représentants de la gendarmerie seront présents pour **partager leur expertise** et **vous sensibiliser aux mesures préventives à mettre en œuvre**.

Que vous partiez pour quelques jours ou pour plusieurs semaines, ne laissez pas le hasard décider de votre tranquillité.

Assistez à cette réunion et apprenez à protéger votre maison pour profiter pleinement de vos vacances !

Votre sécurité est une priorité, n'hésitez pas à en parler autour de vous et à venir nombreux !

**PRÉVENTION
DES
CAMBRIOLAGES**



MARIAGES

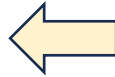
ETAT
CIVIL

Pascal, Bernard, René BERGEOT

Marie, Odile RAQUIN

7 Rue Principale

le 24 mai 2025



Laurent, Pierre, Albert MULLER

Mireille SCHULTZ

5 rue du Stade

le 31 mai 2025

Sincères félicitations aux jeunes mariés

DECES

○ Le 10 juin 2025

Valérie, Huguette WANDER veuve BOEHLER à l'âge de 90 ans

○ Le 18 juin 2025

Ingrid, Irma, Frieda ANTONIE veuve SCHNEIDER à l'âge de 82 ans



Tendres pensées, chaleur et réconfort dans cette difficile
épreuve....

Nous vous présentons nos sincères condoléances aux familles

LES GRANDS ANNIVERSAIRES

ETAT
CIVIL



75 ans Edwige ANDRY, le 13 avril
76 ans Anny KRAEBIHL, le 22 avril
76 ans Louis DURAND, le 12 avril
77 ans Daniel GENTNER, le 24 avril
77 ans Marie Claire NAGEL, le 11 avril
81 ans Adeline SCHERER, le 24 avril
89 ans Lydia WOHLHUTER, le 30 avril
90 ans Marie-Denise GLESS, le 09 avril

75 ans Freddy BOSTETTER, le 20 mai
75 ans Germain BAUER, le 28 mai
77 ans Roger MATHEIS, le 26 mai
79 ans Marguerite VIX, le 01 mai
80 ans Guy TUCHSCHERER, le 25 mai
87 ans Richarde WALTZ, le 14 mai



75 ans Charles JAECKEL, le 28 juin
77 ans Marcel NAGEL, le 11 juin
78 ans Charles SCHULER, le 12 juin

De la gauche vers la droite :

Philippe BOEHMLER Maire – Denise GLESS –

Marion LACROIX Conseillère





De la gauche vers la droite :

Steeve MATHIS Adjoint – Philippe BOEHMLER Maire -
Edwige ANDRY – Hervé DURAND Adjoint – Joël BECKER
agent communal

De la gauche vers la droite :



Philippe BALL Adjoint - Théo RINCKEL Conseiller –
Freddy BOSTETTER – Philippe BOEHMLER Maire



De la gauche vers la droite

Philippe Boemler Maire – **Charles JAECKEL** – Aurélie
LANGER Conseillère – Joël GRAICHE Conseiller

Merci pour votre accueil très chaleureux

Ce bulletin d'informations couvre la période d'avril à juin 2025.

Responsable de la conception : Hervé DURAND et Laetizia BARBIN
Mise en page et impression : Mairie de Forstfeld